



Trajet garde enfant lorsque l'on est enceinte

Par **fredouille74**, le **31/03/2011** à **19:52**

Bonjour ,
voilà ma conjointe a la garde de son fils de 7 ans et il va chez son père 1 weekend sur 2 avec les trajets alternés . Actuellement enceinte de 3 mois et diabétique , elle ne pense pas pouvoir faire les trajets (100 Kms) du mois de juin et septembre . N'ayant pas le permis , je ne peux la remplacer . Nous avons demander au père du petit de faire les trajets soit 5 environs mais ils nous demande en compensation des choses que nous ne pouvons lui accorder .

Qu'en pensez vous , faut-il ressaisir le JAF ?

Merci pour vos réponses

Par **Domil**, le **31/03/2011** à **21:39**

oui, faites au plus vite une requête au JAF.

Si la date d'audience est trop éloignée, il faudra prendre un avocat et faire une demande en référé

Par **fredouille74**, le **31/03/2011** à **22:22**

Merci Domil pour votre réponse ,

Ma femme a vu un avocat aujourd'hui pour l'action en justice et le suivi du dossier il demande 1250 E HT de frais d'honoraire ! A se tarif la on pourrait prendre le taxi pour emmener le petit . De plus nous déménageons au mois d'octobre normalement pour nous éloigner un peu plus 150 Kms aller retour , le père ne risque t-il pas de nous faire des " soucis " ?